

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°60 Décembre 2011

Sommaire

Éditorial

Nécrologie

Jacques Glon, ancien adjoint

École

- Rentrée
- Stage de voile

Vie des îles

- Festival des insulaires
- Journal des îles

Vie associative

- Proto festival
- Comité des fêtes
- L'Art dans l'île
- Fête des associations

Vie quotidienne

Le repas du CCAS

Travaux

Déchetterie

Urbanisme

Contrôle de la conformité des travaux

Environnement

Nettoyage des grèves

Patrimoine

- Archives
- Statues
- Puits

Hommage

Marie Jo Chombart de Lauwe

Information

Site internet de la commune

Les oiseaux de l'archipel bréhatin

- Barge rousse
- La projection du 18 août 2011

Hydroliennes

Une première mondiale près de Bréhat

Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Etat-civil

Notations



“ Depuis la rentrée, jamais nous n'avons autant entendu parler de notation, non pas pour des élèves, mais pour des pays, des banques ou des entreprises de toute nature.

Longtemps, seuls les spécialistes se sont intéressés au rôle, pouvoir et limite des agences de notation. Avec la crise financière, ces dernières sont devenues un sujet d'intérêt pour le grand public.

Les agences de notation, elles, ne s'intéressent pas à des petites communes comme Bréhat... qui n'ont pas besoin de ces fameuses notes pour pouvoir emprunter, le cas échéant, auprès des établissements financiers. Cependant les banques notent les communes avant de leur consentir, ou non, les prêts demandés et ces notes influent sur les conditions des prêts.

Contrairement à l'Etat qui peut voter des budgets en déficit et emprunter pour financer ses dépenses, qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement, les communes sont, elles, tenues à une meilleure orthodoxie financière. Leurs budgets de fonctionnement doivent obligatoirement être équilibrés sans recours à l'emprunt. Cela signifie que les recettes courantes budgétées doivent être supérieures aux dépenses courantes budgétées... ou que les dépenses doivent être inférieures aux recettes. Les communes ne peuvent emprunter que pour financer leurs investissements, c'est-à-dire les équipements qui vont bénéficier aux habitants pendant plus d'un an, sur une période plus ou moins longue.

Depuis toujours la commune de Bréhat a été gérée, selon l'expression traditionnelle, "en bon père de famille". Le règlement des dépenses du moment n'a jamais été repoussé sur des générations futures qui n'en profiteraient pas. Les coûts des services ont été et sont répercutés sur les bénéficiaires de ces services. Il n'y a jamais eu de dérives financières ni d'emprunts toxiques de ce côté-ci du Ferless.

Aussi, comme beaucoup de communes, Bréhat serait assurée d'une (très) bonne note financière si les banques auxquelles elle s'adresse pour financer en partie ses

gros investissements, publiaient la note qu'elles calculent..

A y regarder de près de nombreux domaines d'activité de la commune font l'objet d'une note ou à tout le moins d'une évaluation ou d'une surveillance dont les résultats sont publics. Trois exemples : le premier concerne la qualité de l'eau potable, de l'eau qui sort de la station d'épuration ou de l'eau de baignade au Guerzido. Le deuxième cas concerne le camping municipal qui est classé dans la catégorie deux étoiles et dont la classification a pu, dans le passé, être remise en cause. Le dernier exemple est celui de la classification de la commune en "commune touristique". Les critères ont beaucoup changé et dorénavant une commune insulaire de la taille de Bréhat aura beaucoup de mal à demeurer "commune touristique" et perdra quelques avantages notamment au niveau de la dotation globale de fonctionnement.

Note... plus joyeuse, la première édition du festival "Les insulaires" a été un succès et ceux qui l'ont organisé à Yeu et dans les îles et bien entendu à Bréhat doivent être chaleureusement remerciés (voir article p 3).

Pour terminer cet éditorial, je veux rendre hommage à Jacques Glon, ancien adjoint, qui vient de disparaître et avoir une pensée pour les siens. Au sein du conseil municipal, j'ai eu la chance et le plaisir de travailler avec lui de 1995 à 2001. Dans ses diverses activités municipales et autres, il a consacré, sans jamais compter son temps, beaucoup de son énergie et de son intelligence - et elles étaient grandes - à cette île et à ses habitants.

Bonne fin d'année à tous !

Jean-Luc Le Pache
Adjoint au maire

Nécrologie

Jacques Glon, ancien adjoint

Jacques Glon est décédé le 22 novembre et ses obsèques ont été célébrées à Binic le 26 novembre dernier en présence notamment du maire de Bréhat, Patrick Huet, et de son prédécesseur, Yvon Colin. Né à Chaumont en Vexin (Oise) en 1929, il était âgé de 82 ans. Mari de Huguette, père de Thierry et Erig, deux fois grand-père et une fois arrière grand-père, Jacques était avant tout un homme de la mer. Après des études à l'école de marine marchande de Paimpol, il navigua pendant 20 ans en tant que capitaine au long cours avant de diriger une entreprise de service maritime à Rouen. Et c'est dans notre île, qu'il connaissait depuis très longtemps, qu'il choisit de s'installer avec son épouse pour la retraite.

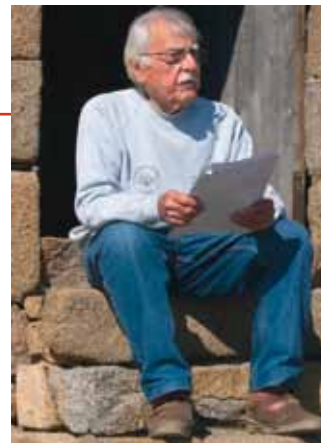
Jacques a accompli deux mandats au sein du conseil municipal de 1989 à 2001. Il a occupé la fonction de quatrième adjoint (1989-1995) puis de premier

adjoint (1995-2001), auprès du maire de l'époque Joseph Le Pache. Au titre de ses fonctions municipales il a présidé, pendant la même période, les conseils portuaires de La Chambre et de la Corderie.

Jacques Glon fut aussi, en 1994, le co-fondateur de l'APPIB (Association des pêcheurs plaisanciers de l'île de Bréhat) et, la même année, de l'association du moulin du Birlot.

Dans toutes ses activités municipales et associatives Jacques aimait conduire les dossiers, méticuleusement et jusqu'à leur réalisation totale, ne ménageant aucun effort pour arriver au but, quelles que soient les difficultés. Si l'on ne voulait donner qu'un seul exemple municipal, la salle polyvalente serait une bonne illustration.

Président de l'association du moulin du Birlot de 1994 à 2010, il a tenu un rôle majeur dans la restauration de ce



Jacques Glon lors d'une assemblée générale de l'association du moulin du Birlot.

bâtiment et reçu, à ce titre, le premier prix du patrimoine maritime lors des fêtes maritimes de Brest 1996.

Jacques était un homme aux connaissances encyclopédiques et d'une grande culture. Curieux des choses et attentif aux autres, il a souvent et dans la discrétion la plus totale, aidé ses concitoyens à se sortir de situations administratives et personnelles qui les pénalisaient.

Jacques Glon était titulaire du mérite maritime.

La commune présente ses très sincères condoléances à la famille.

Ecole

Rentrée

La rentrée s'est bien déroulée et a vu l'arrivée d'un nouvel enseignant, Pascal Giannantoni, venant d'Yvias, nommé au poste de directeur. Il avait déjà effectué l'année dernière un remplacement à Bréhat. Il prend la suite de David Nicolas qui enseigne actuellement aux Etats-Unis, dans une école française.

L'effectif est en hausse : 39 enfants (30 en 2010). Ils se répartissent en deux classes :

celle de Maud Galant, enseignante du CE 1 au CM 2 (18 élèves sur 4 niveaux), et celle du directeur, petite section et CP (21 enfants sur plusieurs niveaux). Au cours de l'année, un enfant de plus viendra rejoindre les tout-petits. Nadya Lamy est l'assistante maternelle.

Pascal Giannantoni a choisi de scolariser ses 3 enfants à Bréhat pour leur plus grande joie.

Stage de voile

En octobre dernier, accompagnés de leur enseignante, Maud Galant, 18 enfants de l'école ont suivi un stage de voile, de 6 séances, au centre nautique "Les Albatros" : pour les CE1 et les CE2, un stage d'Optimist financé par l'école et l'Amicale laïque, pour les CM1 et les CM2, un stage de Catamaran junior offert par l'association les Albatros. David André, responsable du centre nautique, était leur moniteur ; il a su donner confiance à ces petits stagiaires dans leur apprentissage de la voile. Les progrès ont été remarquables. Côté ludique, l'eau étant encore à une bonne température, les enfants ont sauté des bateaux pour se baigner. Au cours d'un pique-nique à l'île Logodec, un des élèves a fêté son anniversaire.



Les enfants, les enseignants, le maire et l'assistante maternelle.

Festival des Iles du Ponant "les Insulaires"

C'est l'île d'Yeu qui a accueilli, du 16 au 18 septembre 2011, cette première édition du festival des îles du Ponant, baptisé "Les Insulaires".

Depuis 40 ans, 15 îles sont regroupées en association. Elles remplissent toutes trois critères : elles ont une population permanente, elles ont un statut de collectivité locale ou font partie d'une commune et elles ne sont pas rattachées au continent par un lien (pont, route submersible). Ces 15 îles sont l'île d'Arz, Belle-Ile, Houat, Hoëdic, Ouessant, Aix, Groix, Molène, Yeu, Sein, l'île aux Moines, les Glénan, Chausey, Batz et Bréhat.

Toutes, à l'exception de Batz, disposaient d'un stand, au style mauresque, tout blanc, installé sur le port de l'île d'Yeu, Port-Julienne. Chacune a personnalisé sa présentation. Le stand de notre île était certainement l'un des plus complets. Il comportait différents panneaux, où les visiteurs pouvaient découvrir la vie économique avec les photos des commerces, la liste des entreprises, le patrimoine en photos, la carte de l'île, la liste des associations, les reproductions de tableaux de peintres célèbres ayant séjourné sur l'île et ayant été bien inspirés par ses paysages et ses couleurs, des photos de Bréhat hier, les pompiers et leur matériel. Les pépinières de l'île avaient fourni un tableau décrivant leur production et les Verreries de Bréhat présentaient ses réalisations. Une vidéo, spécialement réalisée par Eugène Prigent pour l'occasion, était diffusée en boucle pour présenter notre île. Le Syndicat d'initiative nous avait fourni des brochures très bien conçues ainsi que des cartes et les Vedettes de Bréhat, des affiches et des dépliants.

Les visiteurs sont venus en nombre, curieux et intéressés. Les contacts ont été amicaux et enrichissants.

Le premier jour, à tour de rôle, les

enfants de toutes les écoles primaires de l'île d'Yeu sont venus nous rendre visite avec des questionnaires préparés avec leurs enseignants.

De nombreux débats étaient programmés au cours de ces trois jours et les sujets portaient sur la pêche, l'agriculture, le transport, le tourisme durable, la jeunesse, l'environnement, les énergies renouvelables... Ce fut l'occasion de confronter entre insulaires les points de vue de chacun.

Diverses animations avaient lieu : concerts gratuits, chorales, animations de rue avec une fanfare délirante et talentueuse, projection de films documentaires, course inter-îles de godilles, etc. Armelle Graffe qui nous représentait a brillamment terminé la course première des trois femmes inscrites sur 19 participants au total..

Ce festival de 3 jours a été créé pour permettre aux populations des îles de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs expériences. Les problèmes sur les îles se retrouvent, à des échelles différentes, selon leur taille et le nombre d'habitants : la gestion des déchets, le transport maritime, le maintien des liens économiques et sociaux, la protection de l'environnement, etc.

Cette première édition avait valeur de test. Des premiers enseignements ont d'ores et déjà été tirés pour améliorer l'organisation générale du festival. Du côté bréhatin on cherchera notamment à augmenter la participation des habitants.

L'année prochaine, c'est Belle-Ile qui accueillera les autres îles. L'année suivante ce pourrait être Ouessant.

Un grand merci à ceux qui ont contribué au succès de cette participation bréhatine et notamment à Eugène Prigent, François-Yves Le Thomas, Jean-Pierre Bocher et Josette Alice.



Le stand de Bréhat.

Journal des îles

Le numéro 7 du journal des îles, du Ponant, î-Liens, est paru. A son sommaire :

- Edito : Festival des îles du Ponant : le FIP n'a pas fait FLOP !
- Grands chantiers : Les perspectives numériques sur les îles
- Temps fort : AG de la Fédération des petites îles Européennes (ESIN)
- Initiatives : La charrette Sénane
- Questions à... Anthony Recchia, participe à la promotion de son île, Sein
- Connaissez-vous : L'île de Molène
- Brèves

Il est disponible, en liens, sur le site de la commune :

<http://www.iledebrehat.fr/>



Le stand de Bréhat.

Vie associative

Proto festival

Le Proto-festival s'est ouvert vendredi 9 septembre avec un concert alliant violon et accordéon sur la place du Bourg avec Sophie Cavez et Baltazar Montanaro.

Ensuite, le ciné concert avec Mandragore et Gérard Méreuze : la harpe, la contrebasse mais aussi les bulles, les vibrations de verres et les ballons éclatés ont illustré un *20 000 lieues sous les mers* (1916) hilarant.

Le samedi, les marionnettes géantes ont impressionné petits et grand alors que les danseurs peuplaient les rues du Bourg. Des ateliers (terre, encres, écriture, danse) ont permis au public d'être aussi créateur. Le bal costumé du soir a été l'occasion de s'exprimer par l'habillement et le maquillage : les pirates ont croisés les nymphes des bois

et autres hommes sauvages.

Le dimanche, la proto-randonnée a emmené les promeneurs du moulin à mer, réinvesti par les danseurs, jusqu'à la chapelle St-Michel. Là un petit duo chant-violon-accordéon a reposé les marcheurs. Puis des apparitions étonnantes comme la fée de la déchetterie, la sorcière du puits et la claquetteuse de l'épave de bateau ont surpris au détour du chemin, les spectateurs guidés par le conteur Xavier Lesèche.

On a pu aussi découvrir le travail de petits éditeurs indépendants ainsi que les poésies dessinées de B. Montanaro.

Fatigués mais contents, les membres de l'association Fert'île qui ont monté ce festival à bout de bras, imaginent déjà la suite.



L'Art dans l'île



L'association l'Art dans l'île a organisé, du 6 au 12 août, son exposition estivale à la salle des fêtes. 23 artistes, 19 peintres et 4 sculpteurs, étaient présents.

Au cours de ces 6 journées et demie, plus de 1 000 visiteurs sont venus voir les réalisations des exposants. La variété des paysages, le large éventail des couleurs, la qualité de la lumière, a toujours été pour les artistes, une source inépuisable d'inspiration, hier comme aujourd'hui. L'association l'Art dans l'île regroupe uniquement des artistes ayant une attache familiale ou résidant sur l'île. Cette année, 4 nouveaux peintres sont venus rejoindre le groupe. La salle polyvalente est un très beau cadre pour les expositions, mais, comme elle n'est pas extensible, le nombre d'exposants est limité à 25.

Rendez-vous en 2012, au mois d'août.

Fête des associations

Le 28 décembre prochain aura lieu, à la salle polyvalente, de 10h à 18h, la fête des associations bréhatines. Comme l'an passé, chacune aura son stand, informera sur ses activités et proposera les objets réalisés par ses adhérents.

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes est une association très active sur notre île. Autrefois, il s'appelait Clip 3000. Depuis quatre ans sa présidente est Maryvonne Lamy, François Le Tron en est le secrétaire, Olivia Mével, la trésorière et Sophie Cornu, membre actif du bureau. Céline Tartault a assuré la présidence de l'association de 1999 à 2002 puis Babeth Cadoux de 2002 à 2007.

Tout au long de l'année, pendant les vacances scolaires et en période estivale, cette association propose des animations diverses et variées. Parmi celles-ci, cette année, on peut citer : les vélos fleuris, le bal costumé, les vide-greniers, les feux de la Saint-Jean, les fest-noz du mercredi soir où des groupes de musique viennent faire danser l'assistance, les spectacles de rue avec la marionnette géante "Djiguiya", "la compagnie Fracasse", la bourse aux jouets, la conférence sur les oiseaux, la fanfare "Les chevaux" ... L'éventail proposé est large !

Le comité des fêtes reçoit de nombreuses demandes de groupes de l'extérieur. Ses critères de choix sont évidemment liés au montant des cachets demandés.

Toutes ces animations demandent un travail important d'organisation. Le comité des fêtes a donc un grand besoin d'aide et fait appel aux bénévoles.

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants, pour le choix des animations futures, le comité des

fêtes souhaiterait connaître les centres d'intérêts de chacun. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'année prochaine, parmi les nouveautés, à la Toussaint, un "troc aux plantes", une soirée "Citrouilles". On pourra aussi retrouver des animations fêtières pour les enfants et pour les adultes, comme celles des vélos fleuris, du bal costumé, des vide-greniers, de la bourse aux jouets, des feux de la Saint-Jean, des groupes musicaux, etc.

En 2012, la cotisation pour les adhérents sera de 15 euros. Ce soutien fait partie du financement de l'association tout comme la subvention de la commune.

Le comité des fêtes est également partenaire du Proto Festival de l'association Fert'île.

On ne peut que féliciter et remercier les bénévoles du comité qui nous apportent tous ces divertissements.



Maryvonne Lamy,
présidente du comité des fêtes.

Vie quotidienne

Repas du CCAS

Cette année, c'est le restaurant La brazerade, au Bourg, qui accueillait, le dimanche 4 décembre 2011, le repas organisé par le CCAS et la commune. Une quarantaine de convives de plus de 70 ans et de conseillers municipaux ont participé à cette manifestation automnale. Le maire n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue à tous. Malgré le temps maussade à l'extérieur, la bonne humeur était de mise à l'intérieur. Le repas, l'ambiance et les chansons ont permis à chacun de passer un très bon moment.



Travaux

Déchetterie

Vous découvrez ci-contre les plans de la nouvelle déchetterie qui ont été arrêtés tant par la commission d'urbanisme que par le conseil municipal. Ces plans ont été élaborés par le bureau d'étude CETIA choisi après consultation.

La superficie est agrandie par le terrain en bordure ouest qui permettra d'établir un sens de la circulation dans l'enclos actuel.

Les principaux aménagements sont les suivants :

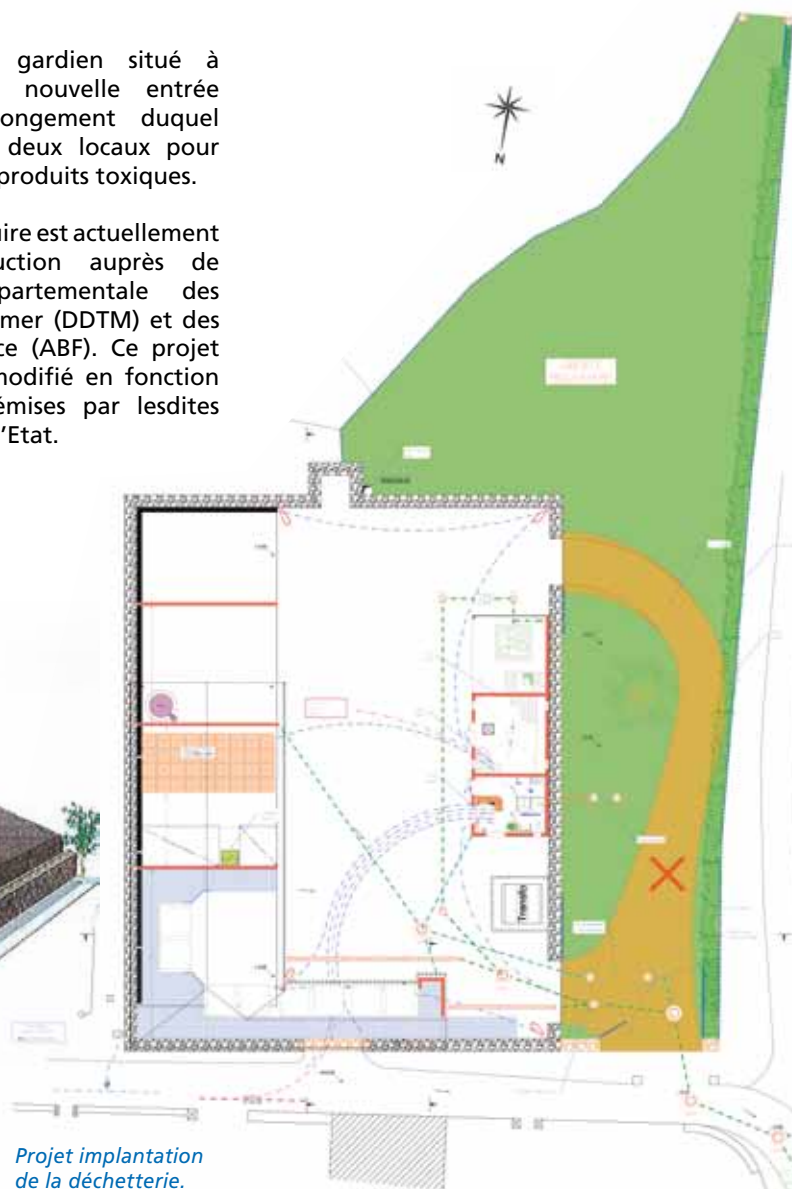
- Une entrée et une sortie distinctes.
- Des containers sous préau avec circulation surélevée côté mur d'enceinte pour les particuliers afin d'assurer leur sécurité.
- Un préau pour le stockage des cartons en vrac et un compacteur à cartons ainsi qu'une zone de stockage des balles de cartons.

- Un local de gardien situé à droite de la nouvelle entrée dans le prolongement duquel se trouveront deux locaux pour entreposer les produits toxiques.

Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et des Bâtiments de France (ABF). Ce projet peut être encore modifié en fonction des prescriptions émises par lesdites administrations de l'Etat.



Perspective vue du sud.



Projet implantation de la déchetterie.

Contrôle de la conformité des travaux

Le dispositif de contrôle de la conformité des travaux repose sur un régime déclaratif, c'est-à-dire l'engagement d'avoir respecté les textes et normes en vigueur.

Les autorités compétentes disposent de diverses modalités d'intervention, un contrôle général de visite et de communication, et une procédure de contrôle liée à l'achèvement des travaux.

Contrôle général de visite et de communication

En application de l'article L.461-1 du code de l'urbanisme, deux types de contrôle peuvent être exercés par l'administration :

- Un droit de visite afin de vérifier la conformité des travaux aux prescriptions des règles en vigueur et du dossier tel que présenté dans la demande.
- Un droit de communication de tout document technique se rapportant à la réalisation des bâtiments.

L'autorité compétente ou ses délégués peuvent visiter les constructions en cours quelle que soit leur nature et quel que soit le lieu d'implantation.

Le droit de visite peut être exercé dans un

délai de trois ans qui suit l'achèvement de la construction et tout au long de la réalisation de la construction.

Le contrôle de la surface hors œuvre nette peut se faire pendant toute la durée du chantier et après la réception de la déclaration d'achèvement.

Contrôle lié à l'achèvement des travaux

Dès qu'un projet est réalisé, le maître d'ouvrage doit déposer en mairie une DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) (Art. R-462-1 et suivants du code de l'urbanisme).

Visite de conformité (ou récolement) :

Elle a pour but de vérifier que la déclaration est sincère et les travaux réalisés conformes à l'autorisation de construire. Elle permet aussi de s'assurer du respect des prescriptions de la décision. L'autorité compétente dispose d'un délai de 3 mois à compter de la délivrance de la DAACT pour effectuer la visite de conformité (Art. R-462-6 et Art. R-462-7 du code de l'urbanisme). A Bréhat, site inscrit, ce délai est portée à 5 mois.

Déroulement de la procédure :

Après réception en mairie de la DAACT, le maire ou son délégué adresse au demandeur une proposition de rendez-vous pour une visite sur place. (Art. R 462-8 du code de l'urbanisme).

A la suite de cette visite :

1. Si les travaux sont conformes à l'autorisation, il sera délivré une attestation de non contestation de la conformité. (Art. R 462-10 du code de l'urbanisme).

2. En revanche, si les travaux sont non conformes à l'autorisation, il sera adressé au demandeur une mise en demeure : de déposer un dossier modificatif (PC) ou une nouvelle demande (DP) (Art. R 462-9 du code de l'urbanisme).

ou de mettre les travaux en conformité avec l'autorisation accordée.

Si le demandeur ne régularise pas sa situation dans le délai signifié, il lui sera dressé un procès-verbal, dont une copie sera transmise au Ministère Public. Il sera poursuivi pour infraction aux règles d'urbanisme (Art. L.480-1 du code de l'urbanisme).

Environnement

Nettoyage des grèves

La commission Environnement avait organisé lundi 18 et mardi 19 juillet, l'après-midi, en fonction de la marée, un nettoyage des grèves.

Le premier jour, une vingtaine de personnes, dont 3 élus, a effectué cette opération de nettoyage dans l'Île Nord, le deuxième jour, ce fut le tour de l'Île Sud, avec des "forces" équivalentes.

L'aide de 6 scouts, originaires de la région Champagne, a été la bienvenue.

Le personnel de la commune avait positionné des remorques dans divers endroits de l'Île, pour que les participants puissent y déposer leurs sacs de déchets collectés et triés.

Le constat est affligeant : encore beaucoup trop de déchets sur nos grèves.

La commission Environnement remercie le personnel de la commune pour son aide précieuse dans ces opérations

de nettoyage, c'est un travail supplémentaire pour eux.

Un pot, offert par la commune, a rassemblé les bénévoles à la salle des fêtes.

Pour montrer une nouvelle fois le manque de civisme de certains de nos concitoyens, voici une photo prise au tertre Briand.



Les participants au nettoyage des grèves.



Un manque de civisme...

Archives

La loi fait obligation aux communes de classer et de protéger leurs archives. La commune a confié à des agents spécialisés du Centre de gestion des Côtes d'Armor la mission de classer ses archives tant anciennes que récentes. Après de longs mois de travail, c'est désormais chose faite. Classer, c'est aussi éliminer. Des quantités de papier sans intérêt ont ainsi été jetées. Le travail devra être poursuivi dans quelques années.

Puits

Nous aurons l'occasion de revenir sur les travaux de restauration du puits du Gardenno. On peut d'ores et déjà, malheureusement, constater que tout le monde ne respecte pas le patrimoine. Des pierres qui avaient été taillées spécialement pour ce chantier ont été volées. La taille très particulière permettra de les reconnaître où qu'elles soient...

Patrimoine de l'église et des chapelles

Après de longues études préliminaires, les travaux importants qui sont nécessaires à la réfection du retable de l'église devraient être inscrits dans les budgets de l'Etat, du Conseil général et de la commune pour 2012.

Par ailleurs, Mme Robert, conservatrice des antiquités et objets d'art du Conseil général et Mme Cusson, de l'Atelier régional de restauration sont venues récemment sur l'île pour examiner les possibilités de scellement et les éventuelles restaurations pour les statues de l'église, des chapelles de Keranroux et de Saint-Michel. Des mesures de protection ont également été envisagées pour la frégate Cornic, la maquette du bateau de sauvetage de Keranroux et la liste des naufrages figurant à Keranroux.

Ces travaux (scellements, restaurations et protections) seront financés en partie par la générosité de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux de l'île de Bréhat.

Informations

Site Internet de la commune



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse : <http://www.iledebrehat.fr/> Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et bien entendu de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.

Hommage

Marie-Jo Chombart de Lauwe

Les collègues Lanvignec et de Goas Plat de Paimpol ont fusionné et ont pris le nom de Marie-Jo Chombart de Lauwe, une grande dame et une grande résistante. Début septembre, une centaine d'élèves de 6^{ème}, quelques enseignants, le Principal, Monsieur Métairie-François, sont venus sur l'île rencontrer et rendre hommage à Madame Chombart de Lauwe qui fut l'une des figures importantes de la résistance française. Son arrivée à l'heure du pique-nique, au pied de la chapelle St Michel, a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. Les enfants se sont pressés autour d'elle pour lui poser une foule de questions.

Le moment le plus émouvant a été celui où tous ces collégiens, debout, face à elle, ont entonné le "Chant des partisans" ; de sa voix fragile, Marie-Jo Chom-

bart de Lauwe les a accompagnés.

Ces élèves ont, pendant leur semaine d'intégration, agrémenté de dessins le texte de cette chanson et lui ont remis ces feuillets, pour lui témoigner leur admiration.

Dans son livre de souvenirs "Toute une vie de résistance", Marie-Jo Chombart de Lauwe a rassemblé tout ce qu'elle a vécu pendant cette période de la dernière guerre.

Née en 1923, elle a passé toute son enfance à Bréhat, où elle possède une maison. A l'âge de 18 ans, elle a rejoint la Résistance. Sur dénonciation, ses parents et elle-même ont été arrêtés, séparés, torturés et envoyés dans les camps de la mort de Ravensbrück et Buchenwald. Elle fut libérée en avril 1945 et ne retrouvera que sa maman.



Depuis 1997, elle préside la Fondation de la Mémoire de la déportation. Elle a remplacé Marie-Claude Vaillant-Couturier à son décès.

Elle milite ardemment pour que l'on n'oublie jamais cette sinistre période de notre histoire et que l'on ne revive jamais toute cette cruauté. Elle participe à des conférences dans les établissements scolaires.

Les oiseaux de l'archipel bréhatin



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent les consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>). Au premier diaporama que nous a confié Jacques Potier et qui présente 90 espèces, s'ajoute depuis le début de ce mois de décembre un second diaporama comportant une dizaine de nouvelles espèces.

La projection du 18 août 2011

Avec le concours du Comité des fêtes, le 18 août 2011 à 15h, Jacques Potier et Guilhem Lesaffre, professeur de lettres et président de la Société ornithologique d'Île de France, ont animé une projection consacrée aux oiseaux de l'archipel bréhatin. Pour chaque espèce présentée (une centaine) étaient indiqués le poids, la taille, la période de présence observée à Bréhat, le caractère protégé ou pas. Un commentaire en duo, très clair et très pédagogique de Jacques Potier et de Guilhem Lesaffre, a ravi l'auditoire.

Hydroliennes

Une première mondiale près de Bréhat

Une hydrolienne baptisée "L'Arcouest" vient d'être immergée au Nord-Est de l'archipel bréhatin.

Cette machine, d'un diamètre de 16 m pour une hauteur de 21 m et d'un poids de 850 tonnes repose sur un tripode par 35 m de fond.

Courant 2012, trois autres hydroliennes identiques seront immergées au même endroit pour constituer la première centrale hydrolienne au monde.

Après une période d'expérimentation et de tests de quelques mois, les quatre génératrices seront mises en production et reliées au réseau EDF via un câble sous-marin de 15 km. Il arrivera dans un local technique en bordure de la baie de Launay sur la commune de

Ploubazlanec.

Cette centrale électrique, unique en son genre, produira l'énergie nécessaire à la consommation de 2 à 3 000 foyers.

Dans un délai d'une vingtaine d'années, le parc hydrolien national devrait comprendre environ 100 machines en production couvrant les besoins électriques de 100 000 foyers.



La barge apportant l'hydrolienne sur son lieu d'immersion.

Numéros utiles

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE 17

APPEL URGENCE EUROPÉEN

(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) **112**

CENTRE ANTI-POISONS

RENNES 02 99 59 22 22

Mairie 02 96 20 00 36

Télécopie : 02 96 20 01 92

Médecin Bréhat 02 96 20 09 51

Gendarmerie

Bréhat (été) 02 96 20 04 21

Paimpol 02 96 20 80 17

Petit train 06 86 77 85 46

routier 02 96 20 04 06

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,30 euros pour le poids maximum. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an.

Voir aussi la rubrique Site internet de la commune.

Etat-Civil

Mariage

Georges-Arnoux, Marie, Dominique, François RIEUNIER et

Caroline, Anne, Marie DEJEAN de la BATIE

.....Le 30 juin 2011

Jean-Marie, Pascal ANDRE et

Marie-Louise, Simone, Angèle MAHE

.....Le 16 juillet 2011

Décès

Louise FLOURY

.....Le 5 août 2011

Madeleine, Marcelle THIERRY veuve BELLOIR

.....Le 9 septembre 2011

Directeur de la publication :

Patrick Huet, maire

iledebrehat@mairie-brehat.fr

Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint

jean-luc.le-pache@wanadoo.fr

Réalisation : Groupe RoudennGrafik

Plérin - Tél. 02 96 58 02 03